



<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>00 00 00 00 00 00</p> <p>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</p> <p>00 00 00 00 00 00</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p> <p>00 00 00 00 00 00</p> <p>SEANCE DU 30 JUIN 2022</p>
<p>Nombre de Conseillers en exercice : 21 Présents à la séance : 39 Ont participé au vote : 56 Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 3 Date de la convocation : 23 juin 2022</p>	<p>L'an deux mille VINGT DEUX et le TRENTE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</p>
<p>Objet :</p> <p>Sentiers d'intérêt communautaire</p> <p>N° d'Ordre : 208-22</p>	<p>ASSISTAIENT A LA SEANCE : Eric MAHIEUX, Jean-Louis BOSCH, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Daniel ASPE, Roger PAILLES, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Jean-François LABORDE, Jean-Pierre VILLELONGUE, Yaël DELVIGNE, Anne LAUBIES, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Corinne DE MOZAS, Guy PEIX, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Jean MAURY, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, Nicole BEAUX, Henri GUITART, Raphaël VIGIER, Pierre SERRA, René DRAGUE, Marie-France MARTIN, Bruno GUERIN.</p> <p>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Michel LLANAS était représenté par Frédéric GALIBERT, Marie-Edith PERAL était représenté par Eric CHATELUS,</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Fernand CABEZA a donné procuration à Anne-Marie CANAL, Patrice ARRO a donné procuration à Jean-Louis SALIES Chantal CALVET a donné procuration à Jean-Pierre VILLELONGUE, Guy CASSOLY a donné procuration à Anne LAUBIES, Thierry BEGUE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Eric RODRIGUEZ a donné procuration à Jean-Jacques ROUCH, Géraldine BOUVIER a donné procuration à Nathalie CORNET, Etienne TURRA a donné procuration à Thérèse GOBERT-FORGAS, Claire LAMY a donné procuration à Corinne DE MOZAS, Laurent CHARCOS a donné procuration à Gladys DA SILVA, Aude VIVES a donné procuration à Pierre SERRA, Françoise ELLIOTT a donné procuration à Bruno GUERIN, Christelle LAPASSET a donné procuration à Jean MAURY, Olivier GRAVAS a donné procuration à Jean-Luc BLAISE, Christine HIERREZUELO a donné procuration à Henri GUITART,</p> <p>ABSENTS EXCUSES : Sébastien NENS, Olivier CHAUVEAU, Johanna MESSEGER, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Gérard QUES, André ARGILES, Jean CASTEX, Jean-Christophe JANER, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Alain ESTELA, Patrick LECROQ, Robert JASSEREAU.</p>
<p>Secrétaire de Séance : Anne LAUBIES</p>	

Le Président,

PROPOSE de déclarer d'intérêt communautaire les sentiers suivants :

- Canaveilles – Chemin des Canons 10,5 kms,
- Casteil – Cami velle del Coll de Jou 2,7 kms,
- Clara Villerach par le Col del Forn 8 kms dont 3,8 kms GR@P Ronde du Canigó,
- Corneilla-de-Conflent – Fuilla 2,4 kms,
- Escaro – sentier minier du Pla de Gante 6,6 kms dont 1,4 kms GR@P Tour des réserves naturelles,
- Fontpédrouse – Tour des Hameaux 5,5 kms,



- Fontpédrouse – Autour du Cucurucull 9 kms dont 1,4 kms commun avec le GR®10,
- Fuilla – 3 chemins vicinaux,
- Moliçg – Cortal de Pineda 3,1 kms,
- Nohèdes – Urbanya 10 kms dont 2 kms d'intérêt communautaire et 2 kms proposés précédemment,
- Olette – Oreilla – La Porte des Garrotxes 7,8 kms – chemin déjà inscrit au PDIPR et labellisé,
- Olette – Le Cami Ramader d'Evol 15.6 km – chemin déjà inscrit au PDIPR et labellisé,
- Tarerach – Séquières 11.4 kms dont 3,4 kms GR®P Tour des Fenouillèdes,
- Thuès – En suivant le Train Jaune 6,2 kms – Continuité projet Tour de la Vallée de la Têt,
- Villefranche – Liaison En Bullà/Mas del Noi 7,5 kms,
- Vernet – Liaison Coll du Lievant/Mas del Noi 5.1 kms.

DEMANDE à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce classement.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité,

DECIDE de déclarer d'intérêt communautaire les sentiers de randonnées susvisés, tels qu'ils sont présentés ci-dessus et précisés dans les cartes ci-annexées.

MODIFIE le recueil de l'intérêt communautaire annexé à la présente.

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette décision.

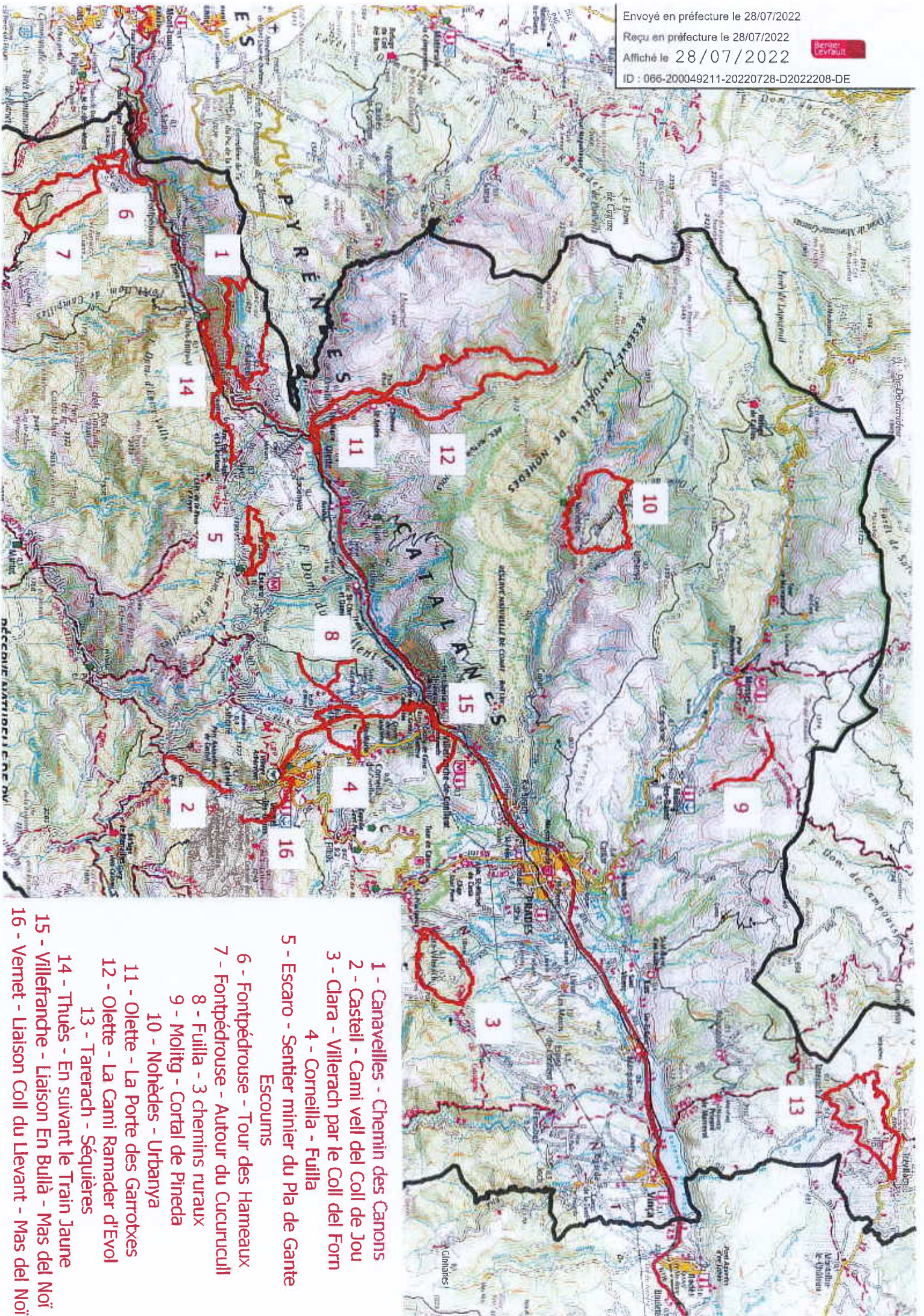
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 28 JUIL. 2022

Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,

Jean-Louis JALLAT.





- 1 - Canavellès - Chemin des Canons
- 2 - Castelli - Cami vell del Coll de Jou
- 3 - Clara - Villerach par le Coll del Forn
- 4 - Cornella - Fuilla
- 5 - Escaro - Senter miner du Pla de Gante
Escourms
- 6 - Fontpédrouse - Tour des Hameaux
- 7 - Fontpédrouse - Autour du Cucurucull
- 8 - Fuilla - 3 chemins ruraux
- 9 - Molitg - Cortal de Pineda
- 10 - Nohèdes - Urbanya
- 11 - Olette - La Porte des Garrotxes
- 12 - Olette - La Cami Ramader d'Evol
- 13 - Taretach - Séquières
- 14 - Thuès - En suivant le Train Jaune
- 15 - Villefranche - Liaison En Bullà - Mas del Noi
- 16 - Vernet - Liaison Coll du Llevant - Mas del Noi